

Communiqué de presse :

Face à une situation hydrologique exceptionnellement tendue, l'EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens est contraint d'adapter sa stratégie de soutien d'étiage et les services de l'Etat mettent en place des mesures de restriction de prélèvement sur la Garonne.

Un Comité stratégique de soutien des débits d'étiage de la Garonne, coprésidé par Jean-Michel Fabre, président de l'Établissement public Garonne (EPTB Garonne), et Barbara Ballavoisine, secrétaire générale adjointe de la préfecture de la Haute-Garonne, s'est réuni en urgence le 15 juillet 2026 pour acter une révision de la stratégie de gestion des débits d'étiage de la Garonne et la mise en œuvre de premières mesures de restriction des prélèvements d'eau sur le fleuve.

Un début de campagne de soutien d'étiage marqué par sa précocité et son intensité

Depuis le début de la campagne de soutien d'étiage, engagée le 1^{er} juillet, la situation hydrologique du bassin de la Garonne s'est rapidement et fortement dégradée et plusieurs records ont été atteints en matière de volumes déstockés et de précocité du démarrage des lâchers d'eau :

- les premiers lâchers d'eau ont été effectués le 3 juillet, soit la date la plus précoce des 34 années de soutien des débits
- les débits de lâchers ont atteint une intensité record (20 m³/s) pour la période, sachant que le dispositif de soutien d'étiage ne permet de tels niveaux de débits normalement que durant quelques jours entre le 15 août et le 15 septembre
- près de 14,5 millions de m³ ont déjà été mobilisés pour soutenir les débits du fleuve, soit presque le double des volumes utilisés sur la même période en 2022, année marquée par une sécheresse historique

Malgré ce niveau de soutien, les débits observés sur la Garonne demeurent exceptionnellement faibles avec des valeurs inférieures aux plus bas débits historiquement observés. Cette situation très tendue est constatée sur l'ensemble du grand bassin de la Garonne, affluents y compris, avec un démarrage très précoce et déjà plus de 30% des réserves d'eau consommées sur certains secteurs.

Les prévisions hydrologiques pour les semaines à venir montrent que cette tendance devrait se poursuivre avec un étiage sévère jusqu'au début du mois d'octobre. Ainsi, selon ces projections, il faudrait disposer de près de 100 millions de m³ pour garantir le respect du débit objectif d'étiage (DOE) à Portet-sur-Garonne et 150 millions de m³ pour maintenir le seuil d'alerte à Lamagistère, alors que les volumes mobilisables au 15 juillet 2026 sont nettement inférieurs (respectivement 47 millions de m³ et 58 millions de m³).

Adaptation de la stratégie de soutien des débits pour préserver l'efficacité du dispositif jusqu'à la fin de la campagne

Au regard de l'intensité de l'étiage observée depuis le début de la campagne de soutien d'étiage et des prévisions disponibles pour les prochaines semaines ainsi que de l'état des réserves actuellement mobilisées, les membres du comité stratégique ont acté que les objectifs de gestion fixés initialement lors du comité du 17 juin devaient être dégradés afin de garantir une mobilisation des réserves jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre.

Toulouse, le 16/07/2026

La courbe de risque de défaillance de 30% du dispositif de soutien d'étiage (risque de 30% de ne pas avoir suffisamment de volume pour soutenir les débits jusqu'au 31 octobre) ayant été franchie dès le 15 juillet, l'EPTB Garonne a proposé une révision de la stratégie de soutien d'étiage, validée par le comité stratégique.

Cette nouvelle stratégie qui vise à adapter les objectifs de débit aux capacités du dispositif du soutien d'étiage en optimisant l'utilisation des réserves encore disponibles, fixe les débits cibles suivants :

- A la station de Valentine : le Débit Objectif d'Etiage
- A la station de Portet : le Débit d'Alerte
- A la station de Lamagistère : entre le Débit d'Alerte Renforcée et le Débit d'Alerte
- A la station de Tonneins : entre le Débit d'Alerte Renforcée et le Débit d'Alerte

Des restrictions de prélèvement décidées pour accompagner cette nouvelle stratégie

Afin d'accompagner cette révision des objectifs de soutien et de préserver les ressources disponibles, l'État a décidé la mise en place de mesures de restriction des prélèvements d'eau partagées par l'ensemble des utilisateurs de l'eau. Ces mesures sont prises, à ce stade, de manière préventive pour optimiser la gestion des réserves encore disponibles jusqu'à la fin de la campagne de soutien d'étiage et éviter des restrictions beaucoup plus fortes qui surviendraient en cas de consommations rapides des stocks.

Un niveau de restriction de 30 % (2 jours d'interdiction de prélèvement par semaine) est instauré sur l'ensemble du secteur dit « Garonne de plaine », comprenant :

- la Garonne et sa nappe d'accompagnement entre Portet-sur-Garonne et Tonneins ;
- le canal de Garonne entre Saint-Pierre et Castets-en-Dorthe ;
- le canal de Montech ;
- les cours d'eau et ravines réalimentés par ces canaux.

Par ailleurs, afin d'anticiper les tensions sur la Garonne amont et d'éviter un passage brutal à un niveau de 50% de restriction en cas de franchissement du débit d'alerte renforcée à la station de Marquefave, un seuil de restriction de 15 % sera mis en œuvre en amont de Marquefave, notamment sur le secteur alimenté par le canal de Saint-Martory.

Cette mesure vise à soulager la situation hydrologique de ce secteur avant la mobilisation du lac d'Oô seule ressource disponible pour soutenir les débits en Garonne amont à partir du 1^{er} août. Compte tenu de la situation exceptionnelle, un déstockage anticipé de cette réserve est actuellement à l'étude avec EDF.

Une mobilisation collective qui se poursuit

Les équipes de l'Établissement public Garonne restent en vigilance afin d'adapter la gestion des ressources aux conditions hydrologiques observées en concertation avec les services de l'État, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et les différents gestionnaires de retenues.

Compte tenu des risques forts de dégradation de la situation au cours des prochaines semaines, un nouveau Comité stratégique de soutien d'étiage a été programmé le 29 juillet 2026 afin d'actualiser les prévisions et d'acter la mise en œuvre d'éventuelles nouvelles mesures, notamment sur les secteurs de la Garonne amont.

Contacts EPTB Garonne, Gascogne et affluents pyrénéens :

Jean-Michel FABRE, président 06 87 81 95 48

Nicolas CARDOT, prévisionniste gestion d'étiage 06 17 43 91 23

Loïc GUYOT, prévisionniste gestion d'étiage 07 75 10 34 87

Stéphane MARLIAC, responsable gestion quantitative, 07 78 16 24 13.